



FRAPNA 07

**Assemblée générale de la FRAPNA 07
1er juin 2024 à Saint-Sernin**

Procès verbal

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 1er juin 2024 au centre culturel de Saint-Sernin, de 17h à 18h40. Elle a rassemblé une cinquantaine d'adhérents et 18 associations adhérentes étaient représentées.

Annexe à ce présent PV : présentation visuelle AG

Début de l'Assemblée générale à 17h10

INTRODUCTION DE LA PRÉSIDENTE, Anne le Corre

Bonjour à toutes et à tous, et merci de votre chaleureuse présence pour notre Assemblée Générale annuelle.

2023 a été une année difficile pour notre association. Difficile au niveau des finances notamment, puisque nous avons perdu des subventions conséquentes du Département et que nous savons d'ores et déjà que nous ne serons plus financés par la Région à partir de l'année prochaine, la collectivité ayant mis fin à notre convention de gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Gras de Naves.

L'indépendance et la pluralité des valeurs, chères à la démocratie, la préservation du vivant sous toutes ses formes, la défense des biens communs et du bien-être du plus grand nombre sont, dans les temps qui sont les nôtres, difficile à pratiquer.

Une année douloureuse aussi puisque, suite à ces difficultés financières, nous avons dû licencier une salariée, Sandra Compère, qui a œuvré pour la défense et la sensibilisation à la Nature pendant 20 ans au sein de la FRAPNA, et que je remercie particulièrement ici pour son engagement.

Une année compliquée également, ou l'équipe des administratrices et administrateurs, malmenée par la difficulté de garder la barre et de se résoudre à une action qu'elle n'aurait jamais voulu porter, un licenciement, s'est vue fragilisée avec le départ de plusieurs de ses membres, dont notre ancien président, que je remplace à ce poste depuis un mois.

Malgré cela, nous avons, en cette année 2023, poursuivi notre but et réalisé beaucoup d'actions. Grâce à l'équipe salariée qui a gardé le cap, au travail des bénévoles, nous pouvons être fiers de la production de l'année 2023 qui a été fertile, comme vous pouvez le voir sur notre rapport d'activité et comme vous allez pouvoir en avoir un échantillon en détail lors de la présentation qui va suivre.

Je laisse la parole à Noémie et à l'équipe salariée, qui vont vous présenter le rapport d'activité 2023, puis les comptes 2023 et les perspectives pour l'année 2024.

ARTICULATION FNE, FNE AURA, FRAPNA 07

Noémie Bencteux présente l'articulation entre les échelons national, régional, départemental et local et le positionnement de la FRAPNA dans ce maillage.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION EN 2023

La FRAPNA 07 a été administrée par un conseil d'administration composé de 10 à 11 membres en 2023 et un Bureau de 4 à 5 membres. L'équipe salariée a été composée en 2023 de 9 CDI, une alternante et 2 services civiques.

20 associations locales réparties sur tout le territoire sont adhérentes à la FRAPNA 07.

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les activités de la FRAPNA 07s'articulent suivant 4 axes d'intervention :

- Protéger et défendre
- Comprendre
- Sensibiliser
- Mobiliser

La présentation qui est proposée n'est pas exhaustive, elle met en lumière des projets spécifiques. Le rapport annuel, à disposition de l'assemblée, présente les activités de la FRAPNA de manière plus exhaustive.

Mobiliser

Présentation de Léa Rami sur les activités réalisées concernant deux nouveaux projets « forêt » : la forêt communale de Saint-Etienne-de-Serre et la Forêt entre nous, pour une forêt nourricière et citoyenne à Saint André Lachamp.

Protéger et défendre

Présentation d'Edith Guinchart sur l'intérêt de participer aux commissions avec un focus sur le comité technique Irrigation.

Comprendre

Présentation d'Alain Ladet sur l'accompagnement des agriculteurs dans la réalisation des plans de gestion des zones humides dans le cadre des projets agro-environnementaux et climatiques du Mézenc en Vivarais (PAEC).

Sensibiliser

Mise en lumière par Noémie Bencteux du panneau d'information réalisé dans le cadre de la réouverture du Canyon du Turzon, de la journée de la complexité organisée en mai à Lyas et des chroniques du Hérisson animées par Adrien Aymard, un bénévole.

Mentions des classiques animations scolaires et coordination de dispositifs pédagogiques menées depuis de nombreuses années, et desquelles il est difficile de parler sans évoquer Sandra et son départ, puisque c'est elle qui travaillait principalement sur la thématique de la sensibilisation.

Animatrice puis coordinatrice pédagogique, Sandra a œuvré sans relâche pour la FRAPNA et la protection de la nature. Des rencontres nature culture aux écoles vertes, en passant par des résidences naturalistes et artistiques, d'innombrables publications et des centaines de petits Ardéchois accompagnés à la découverte de la beauté du vivant, elle a constamment participé à diversifier l'offre d'éducation à l'environnement sur le territoire pour toucher le plus de monde possible. Elle a été un pilier et une source d'information intarissable pour ses nombreux collègues, qu'elle a vu défiler au fil des années.

Sandra a été licenciée pour motif économique, son poste supprimé et donc l'axe sensibilisation de la FRAPNA n'est plus porté par des salariés. Il va falloir se donner les moyens de continuer à agir bénévolement si les adhérentes et adhérents reconnaissent l'importance de cet axe de travail.

Vote : L'assemblée générale approuve-t-elle le rapport moral 2023 ?
0 voix contre, 1 abstention
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

PRESENTATION DU BILAN FINANCIER 2023

Compte de résultat 2023

Le résultat net comptable est déficitaire de -56 122€. Il vient s'ajouter à un déficit déjà important l'année dernière, et confirme donc la tendance de ces dernières années et la nécessité d'agir pour redresser la situation financière et aller vers une situation saine.

Les recettes

Les recettes diminuent de 10% cette année par rapport à 2022. Nous constatons une légère augmentation des prestations de service (+10%) mais une diminution plus importante des subventions (-29%). En effet, le Conseil départemental a cessé de financer les actions que nous menions sur la thématique des Sports de Nature, l'animation jeunesse et la vie associative (-27 300€). Alors qu'elles représentaient 58% des produits de l'association en 2022, les subventions ne représentent plus que 47% en 2023.

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) continue de nous financer pour mener à bien un programme d'actions mêlant des missions de veille, de sensibilisation et de participation à des temps de concertation sur la préservation des milieux aquatiques. La Région AURA finance un programme d'action de sensibilisation et de préservation de la Réserve Naturelle des Grads de Naves située sur la commune des Vans..

Les charges

Les charges diminuent de 4% en 2023 par rapport à 2022 après une réduction de 7.5% en 2022. Les salaires et charges sociales constituent toujours la plus grande part de nos dépenses (70%). Les prestations extérieures et charges de structures ont été finement analysées et réduites au maximum. Elles sont difficilement compressibles.

Bilan 2023

Il est à noter dans le bilan, la trésorerie qui diminue entre 2022 et 2023, conséquence mécanique du déficit.

Le mot du Trésorier, Lionel Coste

L'année 2023 a été éprouvante et les difficultés financières nous ont mené à la décision extrêmement difficile du licenciement pour des raisons économiques de Sandra Compère. Malgré cela, nous sommes très conscients que la situation n'est pas encore saine et travaillerons encore pour que les comptes tendent vers l'équilibre.

Rapport du Commissaire aux comptes, Jean-Brice Rouvière

« Les comptes annuels clos le 31 décembre 2023 qui font apparaître une perte de 56.121,99 euros ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 08 avril dernier.

Dans le cadre de ma mission de commissaire aux comptes, j'ai certifié que « les comptes sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

Si on analyse votre compte de résultat, on constate que le résultat d'exploitation 2023 est déficitaire de 57.631 euros et qu'il était également déficitaire en 2022 de 44.278 euros. Dans cette configuration, votre activité est structurellement déficitaire.

Il est nécessaire de mettre en adéquation le montant de vos charges d'exploitation au regard de vos produits.

L'avantage que vous avez par rapport à d'autres associations qui rencontrent des difficultés similaires, c'est que votre équilibre financier reste sain dans la mesure où les fonds associatifs (cumul des résultats depuis la création de l'association) s'élèvent à 242 KE, soit 72% du total de bilan et que vous êtes peu endettés.

Cependant, j'ai constaté que la trésorerie avait diminué. En effet, le solde de trésorerie au 31 décembre 2023 s'élève à 119 K€ contre 141 K€ au 31/12/2022, soit une diminution de 22 K€. Cette trésorerie permet de couvrir 150 jours de fonctionnement (contre 169 jours en 2022).

Pour conclure, ce résultat négatif ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de votre association pour les prochains mois mais il est nécessaire de le résorber »

Vote : L'assemblée générale approuve-t-elle les comptes 2023 ?

0 voix contre, 2 abstentions (Présidente et Trésorier)
--

Les comptes de l'exercice 2023 sont approuvés
--

Vote : L'assemblée générale autorise-t-elle l'affectation du résultat 2023 en fonds associatifs ?
--

0 voix contre, 0 abstention

Le résultat de l'exercice 2023 est affecté en fonds associatifs à l'unanimité.

LES PROJETS ET BUDGET 2024

Les projets 2024 et particulièrement les nouveautés sont présentés succinctement.

Il est annoncé l'accueil d'une personne dans le cadre d'un mécénat de compétence avec la banque BNP Paribas, pour une durée de 18 mois à compter du 1er octobre 2024.

Le budget prévisionnel 2024 est présenté à l'équilibre, et va nécessiter une attention accrue pour trouver de nouveaux financements. Au moment de l'établissement de ce budget prévisionnel voté en CA le 8 avril 2024, si toutes les demandes de financement en cours étaient confirmées, il resterait 19,2k€ à trouver pour finir l'année avec un résultat comptable à l'équilibre.

Vote : L'assemblée générale approuve-t-elle le budget 2024

0 voix contre, 0 abstention

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité.

Vote : L'assemblée générale donne-t-elle quitus moral et financier au Conseil d'administration ?

0 voix contre, 1 abstention

L'assemblée générale donne Quitus au CA
--

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé de voter à main levée, et en deux groupes de candidats : les renouvellements et les nouvelles candidatures. Il n'y a pas d'objection à cette proposition.

Odile Arnou-Duflot, Lionel Coste et Patrick Pappola, dont les mandats arrivaient à échéance, ont souhaité prolonger leur engagement.

Vote : L'Assemblée générale est-elle d'accord pour renouveler le mandat de ces 3 administrateurs ?

0 voix contre, 0 abstention

Les mandats des 3 administrateurs sont renouvelés à l'unanimité.

10 nouvelles personnes ont souhaité rejoindre le CA : Jean-Louis Battaglia, Jean Caroline, Nohémie Chouteau, Fabienne Dubost, Pascal Harder, Pascale Midol, Sébastien Meynet, Rafaële Mourgues, Patrick Pailleret et Cassie Texier. Conformément aux statuts, ces candidatures ont été validées par le CA ; elle sont maintenant soumises à l'Assemblée générale.

Vote : L'Assemblée générale approuve-t-elle ces candidatures pour admission au CA ?
--

0 voix contre, 0 abstention

Toutes les nouvelles candidatures sont approuvées à l'unanimité
--

Anne Le Corre en profite pour remercier les administrateurs qui ne souhaitent pas renouveler leurs mandats mais qui ont œuvré très longtemps parmi nous : Jacques Butez, Jean-Louis De Benedetis et Lionel Jacob ainsi que ceux qui ont quitté le CA au cours de l'année : Daniel Mayet et Patrick LARGERON.

MOT DE CLOTURE D'ANNE LE CORRE

« Comme je l'ai dit tout à l'heure, j'ai depuis peu repris la présidence de notre association. Je fais suite à de nombreux prédécesseurs, tous investis, et conscients, comme moi, de la responsabilité qui nous incombe. Pourtant, c'est la première fois en 47 ans qu'il y a une présidente femme. Cela mérite d'être noté, car c'est probablement un des signes que les temps changent.

Les temps changent, le temps change, et encore plus vite que nous ne l'imaginions. Et, avec le temps, l'enchaînement attendu des dysfonctionnements notables et délétères de la planète : de la disparition massive des espèces et des cultures humaines non dominantes à la difficulté de survie de nombreux humains, animaux, et végétaux dans de toujours plus vastes régions du monde. Nous entrons de plein pied dans la gestion fiévreuse d'une époque compliquée, prédite mais non anticipée, alors que de multiples personnes n'ont pas encore pris la mesure du défi à relever.

Les temps changent, et ce qui était hier admis comme le passe temps de quelques doux rêveurs dont on tolérait les excentricités est devenu aujourd'hui en même temps le juste état des lieux d'une situation préoccupante et le premier ennemi d'un système qui refuse de se remettre en question. L'écologie, l'attention à la nature sont désormais disqualifiées et criminalisées alors même, et parce que, un nombre croissant d'humains de par le monde en ont compris l'urgence.

Mais les temps changent aussi qui nous installent, individuellement et collectivement, face au miroir et à la réalité qui s'invite si clairement dans nos vies. Nous ne pouvons plus échapper et ainsi, et ensemble, acceptant de nous regarder en face, nous faisons le premier pas pour être capables de trouver les bonnes réponses.

Les temps changent et nous sommes de plus en plus nombreux à nous émerveiller du vivant, de la richesse incommensurable du système Terre, et à refuser sa destruction pour des raisons mercantiles. Les nouvelles générations, plus clairvoyantes, s'engagent et inventent de nouvelles formes de luttes, remettent en question les structures même du cadre oppressif à l'intérieur duquel nous évoluons, humains et nature confondus, réinventent le monde, et se refusent à lâcher ce qui compte vraiment, avec courage. Nous en prenons note.

Les temps changent et la FRAPNA, reconnue depuis longtemps en Ardèche, est toujours là. Elle est prête à prendre la mesure des changements, et à y répondre. Elle est prête à regarder en arrière sur tout ce qu'elle a accompli de formidable, et en avant sur ce qui reste, énorme, à faire ; à regarder ce qui est autour d'elle, près et loin, et duquel elle pourra apprendre. Elle est prête à travailler collectivement, avec tous ses

adhérents, toutes ses associations affiliées, avec tous ses membres bénévoles, ses sympathisants, avec tous les collectifs qui partagent ses valeurs, avec sa formidable équipe de salarié.es, de services civiques et de stagiaires, avec tous ses anciens et ses récemment élu.es administratrices et administrateurs.

Ensemble nous sommes prêts à relever le défi d'évoluer dans un monde complexe, abimé et beau et, avec joie et humilité, à ne pas baisser les bras.

Fin de l'Assemblée générale à 18h40.

Fait à Largentière le 03 juin 2024

Anne le Corre, Présidente

Noémie Bencteux pour
Odile Arnou, Secrétaire

